

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 février 2020

Convocation : 04 février 2020

Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 19 février 2020 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (10) :

Pierre REY, Jean-Luc ANDERHUEBER, Françoise RAVEY, Philippe GIRARDIN, Sandrine LARCHER, Jean RACINE, Monique DINET, Didier MATHIEU, André BRUNETTA, Jean-Marie ROUSSEL

Absents ou excusés (2) :

Damien MESLOT, Rafaël RODRIGUEZ.

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

Virginie GASPARD, assistante de direction AMF90

Mathieu OROSCO, expert comptable SOGESCO

BILAN JOURNÉE DE L'ÉCHARPE 2019

Le Président rappelle que le 28 septembre dernier s'est déroulée la Journée de l'Echarpe 2019 à la salle de la Tuilerie de Giromagny et que celle-ci a rencontré un vif succès auprès des élus de notre département.

Cette journée a été l'occasion de rencontrer les partenaires de l'association en toute convivialité et d'échanger ensemble sur les diverses préoccupations qui animent les collectivités territoriales.

De nombreux exposants étaient présents pour rencontrer, informer et conseiller les élus de notre département tels que ENEDIS, Gaia Energie, MAIF, MUTAME, EDF, Caisse des Dépôts, FRTP, Crédit Mutuel, SODEB....

Les premières rencontres départementales de l'Aménagement, table ronde proposée par le Département s'est tenue l'après-midi.

BILAN FINANCIER

Journée de l'Echarpe 28/09/19

CHARGES

Achat et fournitures (cora - affaires du lion)	150.94€
Location stand TNT Events	2 978.26€
Traiteur	5 085.60€
Viennoiseries	27.50€
Impression invitation + Journal	226.80€
Objets de communication (parapluie + sac)	3 579.78€
Assurance Matériel GROUPAMA	94.98€
Bon cadeau président	468.00€
Paniers garnis récompenses élus	197.67€
Protection civile	173.90€
Fleurs	252.00€
<u>TOTAL CHARGES</u>	13 235.43€

PRODUITS

Location des stands	10 950.00€
Subvention CD90	7 000.00€
Apéritif offert par la FRTP	1 000.00€
Répas supplémentaires	560.00€
<u>TOTAL PRODUITS</u>	19 510.00€
<u>TOTAL GENERAL</u>	6 274.57 €

⇒ *Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan financier de cette manifestation et ont évoqué la possibilité de réaliser la prochaine édition dans le Sud Territoire.*

Les communes de Faverois et Réchésy ayant des salles d'une grande capacité pouvant éventuellement accueillir ce type de manifestation.

BILAN CONGRES DES MAIRES 2019

Le 102^e Congrès des Maires s'est déroulé à Paris à la Porte de Versailles du 19 au 21 novembre 2019.
Une délégation d'une quarantaine d'élus du Territoire de Belfort s'est rendue au Congrès :

	COMMUNE	T	NOM Prénom
1	AUTRECHENE	M.	REY Pierre
2	BAVILLIERS	M.	KOEBERLE Eric
3	BELFORT	Mme	ROCHETTE DE LEMPDES Marie
4	BELFORT	M.	VIVOT Sébastien
5	BERMONT	M.	GROSJEAN Pascal
6	BOURG/CHATELET	M.	NAWROT Armand
7	BRETAGNE	M.	BRUCKERT Claude
8	COURTELEVANT	M.	VALKRE Bernard
9	CRAVANCHE	Mme	CALOPRISCO-CHAGNOT Evelyne
10	DELLE	Mme	LARCHER Sandrine
11	EGUENIGUE	M.	MERLET Michel
12	FAVEROIS	M.	TENAILLON Bernard
13	FECHE L'EGLISE	M	MARCJAN Thierry
14	FOUSSEMAGNE	M.	PICARD Serge
15	FROIDFONTAINE	M.	VIATTE Bernard
16	GIROMAGNY	M.	COLIN Jacques
17	GROSNE	M	HOTTLET Jean-Louis
18	JONCHEREY	M.	ALEXANDRE Jacques
19	LACHAPELLE/CHAUX	Mme	COUVREUX Rachel
20	LACHAPELLE/ROUGEMONT	M.	PARROT Eric
21	LAGRANGE	Mme	MINOT Bénédicte
22	MENONCOURT	M.	ROUSSEL Jean-Marie
23	MEROUX-MOVAL	M.	GUYOD Stéphane
24	MEZIRE	M	RODRIGUEZ Raphaël
25	MONTREUX-CHÂTEAU	M.	CONRAD Laurent
26	MORVILLARS	Mme	RAVEY Françoise
27	OFFEMONT	M.	CARLES Pierre
28	PETITMAGNY	M.	BOURDEAUX Alain
29	RECOUVRANCE	M.	RACINE Jean
30	ROUGEMONT LE CHÂTEAU	M.	VALLVERDU Didier
31	SAINT DIZIER	M	PETERLINI Nicolas
32	SAINT GERMAIN	M.	ANDERHUEBER Jean-Luc
33	SUARCE	M	DUMORTIER Patrice
34	VAUTHIERMONT	M.	GIRARDIN Philippe
35	VETRIGNE	M.	DRAVIGNEY Bernard
36	VALDOIE	Mme	COUDEREAU Corinne

Accompagnant la délégation

37	PETITMAGNY	M.	HOTZ Eric
38	LACHAPELLE/CHAUX	Mme	PEUREUX Anne-Sophie
39	LAGRANGE	Mme	GIRARDOT Françoise
40	AMD90	M.	RHODES Dimitri
41	AMD90	Mme	GASPARD Virginie

Le Président dresse le bilan financier du congrès 2019 :

Congrès des Maires	BILAN FINANCIER 40 personnes
CHARGES	
Transport	4764,70€
Hôtel	12633,97€
TOTAL	17850,97 €
PRODUITS	
Participation des élus	6090€
TOTAL PRODUIT	6090€
TOTAL RESTANT A CHARGE	11760,97€

⇒ *Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan financier du congrès des Maires 2019*

Le président déplore que certains élus, faisant partie de la délégation, ne se rendent qu'au salon et pas au Congrès de l'AMF.

Mr Anderhueber remarque que les invitations des Parlementaires avec des rdv à 17h sont un peut tôt et oblige à quitter de façon prématuré le congrès.

BILAN FORMATION DES ELUS 2019

BILAN FINANCIER FORMATION DES ELUS 2019

CHARGES		
<i>Date</i>	<i>Intitulé de la formation</i>	<i>Coût de la formation</i>
19/03/19	L'école numérique	69.00 €
04/04/19	La délimitation des propriétés communales	191.00 €
16/05/19	Les outils de prévention de la délinquance	144.00 €
12/09/19	Bien sans maître, périls comment réagir .. ?	382.00 €
07/10/19	Elu et/ou candidat, communiquez juste en période électorale	600.00 €
10/10/19	la reprise des concessions funéraires	368.00 €
24/10/19	La loi de transformation de la FPT	113.00 €

07/11/19	L'organisation des élections municipales	366.00 €
02/12/19	le contenu du bilan de mandat	180.00 €

TOTAL DES CHARGES	2 413.00 €
--------------------------	-------------------

PRODUITS		
<i>Nature</i>		<i>Montant</i>
Subventions Mairie 2000		1 019.00 €
TOTAL DES PRODUITS		1 019.00 €

Cout à charge de l'AMD90	-1 394.00 €
---------------------------------	--------------------

Les séances d'information ne sont pas reportées dans ce tableau

Cotisation formation exceptionnelle 2014 (pour 6 ans)
25150 (/6 = 4191.66€)

formation mutualisée
avec l'AD25 = frais de
restauration

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé le bilan financier de la formation des élus 2019**

BILAN D'ACTIVITÉS 2019

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan d'activités 2019.

> *EN ANNEXE : Bilan d'activités*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan d'activités 2019**

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2019

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2019 qui fait apparaître un excédent de 5602 euros.

> *EN ANNEXE : BILAN FINANCIER*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le compte de résultat et le bilan financier 2019.**

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2020

Plan de formation 2020

Le président propose aux membres du bureau de commencer rapidement la formation des élus dès le mois d'avril. En effet, l'objectif est de proposer aux nouveaux élus un cursus complet sur les thèmes essentiels et indispensables à la bonne gestion des affaires communales et intercommunales.

Cette année une cérémonie d'accueil des nouveaux élus sera organisée.

Ces séances seraient ouvertes à tous les élus du département et se dérouleraient sur le premier semestre 2020 comme suit :

Jeudi 16/04 (9h-16h30) : Cérémonie d'accueil des élus : le statut de l' élu local, présentation des services de l'Etat, information sur la responsabilité des élus

Lundi 04/05 (9h-16h30) : Le conseil municipal

Jeudi 14/05 (9h-16h30) : Le budget communal / la comptabilité publique

Jeudi 04/06 (9h-16h30) : Décentralisation et intercommunalité

Les formations se dérouleraient en journée complète à condition que la disponibilité de l'amphithéâtre de l'UTBM soit confirmée

Puis au deuxième semestre 2020 :

Organisée généralement en soirée le jeudi à 18h :

Le maire, chef du personnel communal
Les pouvoirs de police du Maire
Les communes et l'urbanisme

⇒ Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de formation des élus 2020.

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ELECTIONS

Le président propose de fixer la date de l'assemblée générale extraordinaire, qui viendra élire les nouveaux membres du conseil d'administration ainsi que le nouveau président de l'AMF90, le lundi 06 avril 2020 à 18h00.

Les élus souhaitant faire acte de candidature se manifesteront le jour même de cette AG.

S'il y a plus de 12 candidatures, un vote à bulletin secret sera organisé.

Une fois les membres élus, ils se réuniront à huis clos pour élire les membres du bureau et le président.

⇒ Les membres du conseil d'administration ont adopté l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire 2020 ainsi que l'organisation des élections.

Annexe : statuts de l'AMF90

PROGRAMMATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le président propose de fixer la tenue de l'AG le samedi 27 juin 2020 en la salle d'honneur de la Mairie de Belfort.

⇒ Les membres du conseil d'administration ont validé la date de l'assemblée générale 2020.

Questions diverses

Le président évoque la charte de bon voisinage et regrette que malgré la concertation mise en place avec les membres du conseil d'administration et la chambre d'agriculture celle-ci ne sera pas signée.

Mr Girardin souhaiterait qu'il y ait plus de communication à propos des commissions dans lesquelles siègent les élus représentant l'AMF90. En effet, Mr Girardin demande que l'AMF90 ainsi que ses adhérents soient destinataires de comptes-rendus de la part des services de l'Etat et autres structures concernées.

Le président a proposé, étant donné les bonnes finances de l'AMF90, de verser une subvention exceptionnelle à l'Association des Anciens Maires du Territoire de Belfort d'un montant de 2000 euros afin de participer au financement d'un éventuel déplacement aux institutions européennes comme à Strasbourg ou Bruxelles. Cette proposition a été votée à l'unanimité.

§ § § § § §

Belfort, le 24 février 2020

Le Président,

Pierre REY

